

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juin 2026

L'UNICEM Occitanie : renouvellement des mandats et nouvelle dynamique régionale

Réunie le 29 mai au Palais des Congrès du Cap d'Agde, l'UNICEM Occitanie a renouvelé plusieurs mandats de présidents et de vice-présidents, confirmant sa volonté de poursuivre une action collective au service de l'aménagement durable des territoires.

Une gouvernance régionale renouvelée

À l'occasion de cette Assemblée générale, quatre responsables ont été élus ou réélus :

- **Emmanuel FAURE**, Directeur régional matériaux chez **Vinci Construction**, a été réélu **Président de l'UNICEM Occitanie** pour un mandat de trois ans.
- **Charles-Henri BRISSE**, Directeur régional carrières chez **Eiffage Route**, **chef de file de la commission sociale régionale**, a été élu **Président délégué de l'UNICEM Occitanie** pour la délégation Pyrénées.

Collège Granulats – UNICEM Occitanie :

- **Romain CADOR**, Directeur de **Calcaires du Biterrois**, a été élu **Président du Collège Granulats Occitanie** pour la délégation Méditerranée. Il est par ailleurs **chef de file des commissions Recyclage / Économie circulaire et Communication de l'UNICEM régionale**.
- **Jean-Marc NGUYEN**, Directeur de **Sablières Malet**, a été élu **Président du Collège Granulats** pour la délégation Pyrénées.

Dans le cadre de leurs mandats respectifs, ces quatre élus entendent renforcer la contribution économique, environnementale et sociétale de la filière, en lien étroit avec les territoires et leurs attentes.

Des priorités d'action tournées vers les territoires

Parmi les priorités identifiées :

- la mise en œuvre du **Schéma Régional des Carrières d'Occitanie** et sa **déclinaison dans les documents d'urbanisme** ;
- la pédagogie sur **l'utilité des matériaux et l'importance d'une « indépendance minérale » de l'Occitanie**, en consolidant l'implantation des sites et les capacités de production ;
- la **confortation des liens avec les partenaires** (élus, associations, monde éducatif...);
- la **promotion des démarches de progrès de la filière** (santé et sécurité, économie circulaire et recyclage, bonnes pratiques environnementales, RSE...).

« Dans un environnement toujours plus exigeant et en constante évolution, notre ambition est de promouvoir la contribution essentielle de nos matériaux au développement des territoires, de valoriser leurs performances techniques et économiques, ainsi que les engagements environnementaux et sociétaux portés par notre profession. Soutenue par une dynamique d'innovation continue, l'industrie des carrières et des matériaux de construction poursuit sa transformation afin de répondre durablement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. » explique le syndicat régional.

Une filière structurante et une économie circulaire en Occitanie

En Occitanie, la filière représentée par l'UNICEM s'appuie sur :

- **430** entreprises et **800** sites de production,
- **4 200** emplois directs,
- **36** millions de tonnes de granulats extraits chaque année,
- **4,3** millions de m³ de béton prêt à l'emploi produits chaque année,
- **24 %** du chiffre d'affaires national de l'industrie française des roches ornementales et pierres de construction.

En Occitanie, le taux de recyclage global des déchets des TP atteint **70 %**, avec **250** plateformes de recyclage existantes.

Dans un objectif de promotion de la valorisation des matériaux inertes et de leur réutilisation, l'UNICEM Occitanie, accompagnée de partenaires tels que la FRTP, le SEDDR et l'UNEV, a développé le label Granulats de l'Économie Circulaire d'Occitanie (GECO), avec le soutien de l'ADEME et de la Région Occitanie.

De prochaines élections interviendront afin de compléter cette gouvernance collégiale pour les autres activités représentées par la fédération (Béton prêt à l'emploi, Pompage Béton, Pierres de Construction et roches ornementales) et faciliter l'engagement de toute la filière Carrières et Matériaux au service de l'aménagement durable des territoires d'Occitanie.

Légende pour les visuels joints : De gauche à droite : Jean-Marc NGUYEN, Emmanuel FAURE, Charles-Henri BRISSE, Romain CADOR - ©UNICEM Occitanie

À propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (**UNICEM**) fédère les entreprises qui produisent les matériaux minéraux essentiels à la construction et aux travaux publics. Elle représente, promeut et défend les intérêts collectifs de la filière. Elle s'appuie sur deux syndicats adhérents: le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (**SNBPE**) et l'Union nationale des producteurs de granulats (**UNPG**). Elle réunit également plusieurs syndicats associés spécialisés, parmi lesquels le **FILMM** (isolants en laines minérales), le **SNPB** (pompage du béton), le **SNROC** (roches ornementales), le **SYNAD** (adjuvants), le **SYNFAD** (durcisseurs) et l'**UPGV** (grès des Vosges). Ensemble, ces entités portent les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du secteur, et accompagnent sa transition vers des pratiques durables et responsables. L'UNICEM compte 900 entreprises adhérentes (TPE, ETI, groupes internationaux) et 3400 sites. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros, soit 75% du chiffre d'affaires de la filière en France.

